

Arrêté portant délégation à la 1ère adjointe au Maire

Commune
Soueix-RogalleLiberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

AR_2026_012
ARRÊTÉ MUNICIPAL
portant délégation à la 1ère
adjointe au Maire**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOUEIX-ROGALLE**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints ;

Vu la délibération du conseil municipal n°DEL_2026_011 du 20 mars 2026 fixant à trois le nombre des adjoints ;

Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Madame Magali CHARRIERE en qualité de 1ère adjointe au maire en date du 20 mars 2026 ;

Considérant la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction du maire au bénéfice de Madame Magali CHARRIERE ;

ARRÊTE

Article premier : À compter du 7 avril 2026 Madame Magali CHARRIERE est déléguée, pour intervenir dans les domaines suivants : Urbanisme et foncier.

Elle exercera les fonctions suivantes :

- Urbanisme : Étude et suivi des demandes d'autorisation du droit du sol ;
- Foncier : Élaboration et suivi des dossiers d'incorporation de biens vacants et sans maître.

Cette délégation n'entraîne pas délégation de signature des documents.

Article second : Monsieur le Maire, le secrétaire général de mairie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Madame la Sous-Préfète. En outre, il sera publié dans les conditions habituelles et une expédition en sera transmise à Monsieur le receveur municipal ainsi qu'à l'intéressée.

Fait à Soueix-Rogalle, le 03 avril 2026,
Le Maire, Clément MARCHANT



Délais et voies de recours : la présente décision peut être déférée devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois suivant sa publication

Date de transmission de l'acte: 03/04/2026
Date de réception de l'AR: 03/04/2026
009-210902995-AR_2026_012-AR
A G E D I